



APPEL A PROJET
Développement d'une activité économique
dans un bâtiment communal situé
170 avenue Aristide Briand

La commune du Bourg d'Oisans loue un espace commercial dans un bâtiment communal situé 170 avenue Aristide Briand au Bourg d'Oisans. Voir le plan du local en pièce jointe.

La commune souhaite commercialiser cet espace parfaitement situé à l'entrée de la commune et recherche pour cela une société capable de porter un projet économique nouveau sur le territoire répondant à une demande non satisfaite à ce jour ou en extension d'une activité existante.

Ce projet devra créer des emplois nets sur la commune y compris en cas d'extension.

La commercialisation se fera de gré à gré après publication et mise en concurrence des offres.

Les candidatures devront obligatoirement comprendre :

- Nom et prénom du candidat
- Raison sociale de la société
- Extrait de Kbis si société
- Nature de l'activité envisagée :
 - Le candidat devra fournir une note de 2 pages présentant son projet avec les éléments suivants :
 - Nature de l'activité
 - Expérience du candidat dans ce type d'activité
 - Planning de mise en œuvre du projet avec phasage si nécessaire pour l'occupation des locaux, pour les travaux envisagés
 - Calendrier de mise en œuvre du projet
 - Le montage financier
 - Le nombre d'emplois créés
 - Le montant du loyer proposé sur la base d'un fixe ou d'un fixe faible et d'une indexation sur le chiffre d'affaire

Les candidatures seront examinées par une commission composée d'élus selon les critères suivants :

- Pertinence du projet proposé par rapport au besoin du territoire
- Nombre d'emplois créés
- Montant du loyer proposé
- Faisabilité du projet proposé

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec la Mairie par mail :

accueil@mairie-bourgdoisans.fr à l'attention de Vincent Estable, Directeur Général des Services

Une visite du site pourra être programmée

Les offres sont à déposer en mairie du Bourg d'Oisans, à l'attention de Mr le Maire, 1 rue Humbert, 38520 Le Bourg d'Oisans contre récépissé ou par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception.

Date limite de dépôt : **vendredi 7 février 2020 à 12h**